



REGLEMENT DU GRAND PRIX DU MAINE-ET-LOIRE (2025-2026)



Fonctionnement du Grand Prix du Maine et Loire

Article 1 :

Le Comité départemental de Maine-et-Loire de jeu d'échecs (CDJE 49) organise chaque saison un GRAND PRIX DU MAINE-ET-LOIRE.
Ce Grand Prix est composé de plusieurs tournois.
Chaque club du département peut organiser annuellement un tournoi dans ce cadre.

Article 2 :

Les tournois du Grand Prix du Maine et Loire sont ouverts en priorité aux licencié(e)s A ou B des clubs du département, mais également des autres départements s'il y a des places disponibles. Le tournoi A est ouvert à toutes et à tous, le tournoi B est réservé aux joueurs et joueuses ayant moins de 1600 elo rapide, les catégories U8 et U10 peuvent jouer le tournoi B quel que soit leur classement.

En fin de saison, un classement final est établi. Ce classement est réservé aux licencié(e)s des clubs du département. Les points sont attribués en fonction de la place :

1^{er} 13pts, 2^{ème} 10pts, 3^{ème} 8pts, 4^{ème} 7pts, 5^{ème} 6pts, 6^{ème} 5pts, 7^{ème} 4pts, 8^{ème} 3pts, 9^{ème} 2pts, 10^{ème} 1pt.

tous les participants au-delà de la 10^{ème} place marquent 1pt

Fonctionnement des tournois du Grand Prix du Maine et Loire

Article 3 :

Cadence : 5 rondes de 12 min + 3s

Les règles du Jeu sont les règles adoptées au dernier Congrès de la FIDE et par le Bureau Présidentiel de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 1998)
(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

L'article A.4 s'applique pour l'intégralité de la compétition.

Article 4 :

Horaire de Jeu :

Voir en annexe 1

Vérification des licences :

De 14 h à 14 h 30

Clôture des inscriptions :

14 h 30

Clôture du Tournoi :

17 h 15

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes : Néant

Jeunes : Néant

Article 6 :

Départage des ex aequo : Buccholz, Cumulatif, puis performance

Article 7 :

- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- vente de littérature échiquéenne interdite dans l'aire de jeu
- signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- téléphone et montres électroniques doivent être éteints et mis dans un sac laissé à sa place durant les parties, en cas d'infraction, partie perdue.
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : VERNEREY Laurent ou DENOUS Cyprien

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

Annexe 1 au règlement du Grand Prix du Maine et Loire

Horaires

Pointage	14 h à 14 h 30
Ronde 1	14 h 45 à 15 h 15
Ronde 2	15 h 15 à 15 h 45
Ronde 3	15 h 45 à 16 h 15
Ronde 4	16 h 15 à 16 h 45
Ronde 5	16 h 45 à 17 h 15